

VILLE DE MIRAMICHI

VEUILLEZ COMPLÉTER ET RETOURNER À :
Commission du district d'aménagement de Miramichi
1773 rue Water Street, 2nd Floor
Miramichi NB
E1N 1B2
TÉLÉPHONE : (506) 778-5359
TÉLÉCOPIEUR : (506) 778-5360

Demande pour : PAVILLON-JARDIN

Note : Voir au verso pour les instructions

Nom du demandeur : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Téléphone: _____

Propriétaire enregistré (si différent) _____

Numéro d'identification de propriété (NID) : _____

Adresse de voirie/Emplacement de la propriété : _____

Le demandeur a-t-il un intérêt dans la propriété adjacente? _____

Dimensions de la propriété : Superficie : _____ Largeur : _____

Profondeur : _____ Façade : _____

<u>Accès (nom)</u>	<u>Services d'approvisionne ment d'eau</u>	<u>Services d'égouts</u>
Route publique : _____	Proposés	Proposés
Route privée : _____	Système central Municipal	Système central Fosse sur le site
Droit de passage : _____	Privé	Municipaux
Accès à un cours d'eau : _____	N/A	N/A

Zonage actuel : _____

Utilisation actuelle : _____

Demandes antérieures pour la propriété en cause : Oui → Donner des détails : _____

Non _____

Raison de la demande : _____

Autres renseignements (joindre des renseignements supplémentaires tel que requis) : _____

Signature
(Propriétaire enregistré / Agent autorisé)

Date

INSTRUCTIONS

Compléter une (1) copie de la demande.

Les plans et autres documents à l'appui sont requis comme suit :

- a) une copie du **titre** de la propriété,
- b) une **lettre de présentation** expliquant tout détail qui n'est pas abordé dans la demande,
- c) un **plan d'emplacement** détaillant :
 - i) les dimensions de la propriété et les limites de rues afférentes incluant les identificateurs ainsi que les noms de tous les propriétaires adjacents;
 - ii) l'emplacement, la dimension, et la grandeur de tous les bâtiments proposés et des installations accessoires;
 - iii) la disposition de terrain de stationnement et d'entrée de cour;
 - iv) les dimensions des cours avant, latérales et arrière ainsi que les distances entre les bâtiments adjacents;
 - v) le terrassement, comprenant l'écran et autres caractéristiques naturelles et artificielle (les servitudes, les chemins de fer, les lignes de transmission électrique, les cours d'eau, le drainage, les tranchées de drainage, etc.);
 - vi) la désignation de toute route publique ou privée proposée;
 - vii) les emplacements de services publics, incluant les aqueducs, les égouts sanitaires et pluviaux, l'électricité et autre, tel que requis par la Commission; et
 - viii) l'échelle, la dimension et l'orientation.
- d) Un **plan de remise en état** montrant comment la propriété sera remise en état après l'enlèvement du pavillon-jardin.
- e) Frais de demande de pavillon-jardin : **100,00\$**